

Mesure 4

Quarantaine et circuit de soins



L'introduction d'un nouvel équidé (achat, retour de concours, pension, reproduction, hospitalisation...) représente toujours un risque sanitaire, même en l'absence de symptômes.

Certaines maladies peuvent s'exprimer plusieurs jours après l'exposition.

La quarantaine et l'organisation rigoureuse des soins sont deux mesures complémentaires essentielles de biosécurité.

QUARANTAINE

ETAPE INDISPENSABLE AVANT INTEGRATION

Une quarantaine de 7 à 14 jours minimum est fortement recommandée avant toute mise en contact avec le troupeau. La quarantaine n'est pas une formalité administrative : elle protège durablement l'ensemble du troupeau.



UNE QUARANTAINE DE
7 À 14 JOURS
MINIMUM
RECOMMANDÉE



OBJECTIFS :



Détecter précocement un problème sanitaire.



Éviter l'introduction d'un agent infectieux dans la structure.



Mesure 4

Quarantaine et circuit de soins



MODALITES PRATIQUES :



Isoler le cheval à distance des autres équidés de la structure, en évitant tout contact direct, notamment nez à nez.



Utiliser du matériel strictement dédié (seau, licol, fourche, thermomètre, matériel de pansage).



Prendre la température quotidiennement (idéalement matin et soir).



Surveiller attentivement l'état général : appétit, comportement, toux, jetage, diarrhée, ganglions.



Vérifier le statut vaccinal et, si nécessaire, les dépistages obligatoires (notamment en reproduction).



Manipuler le cheval en quarantaine en dernier.



Mesure 4

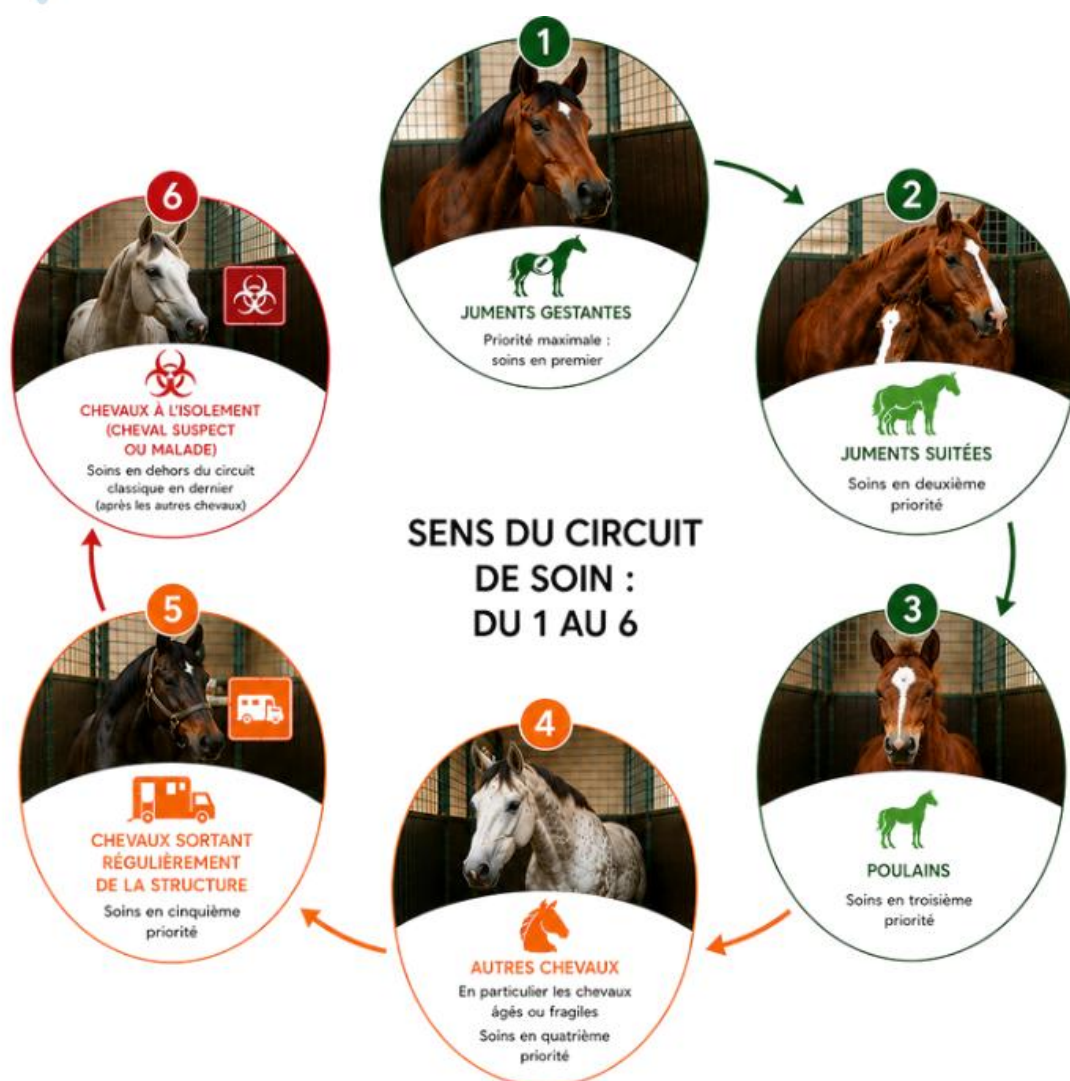
Quarantaine et circuit de soins



LE CIRCUIT DE SOINS

EVITER LES CONTAMINATIONS CROISEES

Le circuit de soins consiste à organiser les manipulations, les déplacements et les soins au sein de l'écurie afin de limiter la transmission des agents infectieux entre les équidés. Il peut être mis en place au quotidien comme en situation à risque, et devient indispensable en cas de suspicion ou de maladie confirmée.



A CHAQUE ÉTAPE :

Changer de matériel, se laver ou se désinfecter les mains, respecter les règles d'hygiène.



Mesure 4

Quarantaine et circuit de soins



Il repose notamment sur la prise en compte des populations sensibles, en priorisant les soins des chevaux les plus vulnérables : juments gestantes, juments suitées et poulains, puis les autres chevaux, en particulier les individus âgés ou fragiles. Les chevaux sortant régulièrement de la structure sont pris en charge en dernier.



Il est également important de distinguer deux situations :

- La quarantaine des nouveaux équidés introduits dans la structure, visant à prévenir l'introduction d'agents pathogènes ;
- L'isolement d'un cheval suspect ou malade, destiné à éviter la propagation d'une maladie au sein de l'effectif.

L'application rigoureuse de ce circuit constitue une mesure essentielle de prévention et de gestion sanitaire en structure équine.



Mesure 4

Quarantaine et circuit de soins



EVITER LES CONTAMINATIONS CROISEES



1. RESPECTER UN ORDRE DE PASSAGE STRICT

Toujours s'occuper :

- Des chevaux sains
- Puis des chevaux en quarantaine
- Puis des chevaux malades

Ne jamais revenir vers un cheval sain après avoir manipulé un cheval isolé.

2. SEPARER LE MATERIEL

Chaque zone (sains, quarantaine, malades) doit disposer de son propre matériel. Aucun échange ne doit avoir lieu.

3. ADAPTER L'HYGIENE DU PERSONNEL

- Se laver et désinfecter les mains entre chaque zone
- Changer ou protéger les vêtements entre chaque zone
- Limiter l'accès aux zones d'isolement

UN PRINCIPE FONDAMENTAL : LA RIGUEUR

Un dispositif n'est efficace que s'il est appliqué par tous les intervenants : propriétaires, salariés, vétérinaires, maréchaux et partenaires extérieurs.

En période épidémique, la quarantaine et le circuit de soins constituent des piliers majeurs de la prévention et peuvent empêcher qu'un cas isolé ne se transforme en foyer au sein de la structure.

